

Question présentée par le député :
M. Stéphane Florey

Date de dépôt : 9 octobre 2014

Question écrite urgente

Prison et manifestation : la collégialité du Conseil d'Etat est-elle rompue ?

En date du mardi 26 août 2014, la première pierre de La Brenaz 2 a été posée par les conseillers d'Etat Pierre Maudet et Serge Dal Busco. Pour rappel, cette construction est destinée à devenir un centre de détention administrative en 2018.

Ce même jour à 18h00, près de 150 personnes se sont rassemblées en bas de la Treille, ceci pour dénoncer la construction de cette nouvelle prison pourtant nécessaire.

Plusieurs sources concordantes ont pu constater à leur grande surprise la présence parmi les manifestants du conseiller d'Etat Antonio Hodgers. Ce dernier a manifestement confondu la casquette de militant avec celle de conseiller d'Etat, qui plus est dans le cadre d'une manifestation non autorisée arborant des calicots et des slogans vilipendant ses collègues précités de l'exécutif cantonal.

Ma question est donc la suivante :

Quelle est la position du Conseil d'Etat quant à cette rupture de collégialité manifeste de la part d'un de ses membres ?